

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 41 du 5 octobre 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 26 décembre 2007 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels infirmiers et paramédicaux civils du ministère de la défense.

Du 22 septembre 2017

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 26 décembre 2007 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels infirmiers et paramédicaux civils du ministère de la défense.

Du 22 septembre 2017

NOR A R M H 1 7 2 3 2 7 6 A

Texte modifié :

Arrêté du 26 décembre 2007 (JO N° 303 du 30 décembre 2007, texte n° 126 ; signalé au BOC 8/2008 ; BOEM 250.4.4, 255-0.1.3) modifié.

Référence de publication : JO n° 224 du 24 septembre 2017, texte n° 9 ; signalé au BOC n° 41/2017).

JORF n° 224 du 24 septembre 2017, texte n° 9